

VILLERS-LA-VILLE

INÉDIT • Puisé dans les archives

Nous avons l'honneur de solliciter votre intervention auprès des instances supérieures en faveur de l'appellation "VILLERS-LA-VILLE" qu'il nous paraît indiqué de donner à la nouvelle entité à créer dans notre région.

Les communes de Mellery et de Tilly, ainsi que la nôtre, bien entendu, se sont prononcées pour cette appellation "VILLERS-LA-VILLE". Marbais a approuvé le projet tel qu'il était présenté par le Ministère de l'Intérieur, tandis que Sart-Dames-Avelines s'oppose aux fusions.

Trois des quatre communes qui ont pris une décision positive sont donc en faveur de l'appellation "VILLERS-LA-VILLE". (1)

Par le Collège Schévinial :

Le Secrétaire Communal, Le Bourgmestre

A. DIEBECQ

J. HANNON

(1) Réserve communale sur quatre hectares de l'abbaye de Clairvaux, les bois de l'abbaye dans la nouvelle entité.

Lettre de Jean Hannon à Charles-Ferdinand Nothomb, président du PSC (mai 1975). Archives Joseph Michel

Normalement, dans le cadre des fusions, quand une commune est proposée comme « pôle attractif », c'est elle, vis-à-vis de ses voisines, qui mène le bal.

Joseph Michel, sur la base des chiffres de population, avait désigné Marbais. Les deux bourgmestres, Jean Hannon (Villers) comme Albert Lebrun (Marbais), étaient PSC. Ce dernier a même été attaché de cabinet du ministre De Saeger (CVP), en charge des travaux publics.

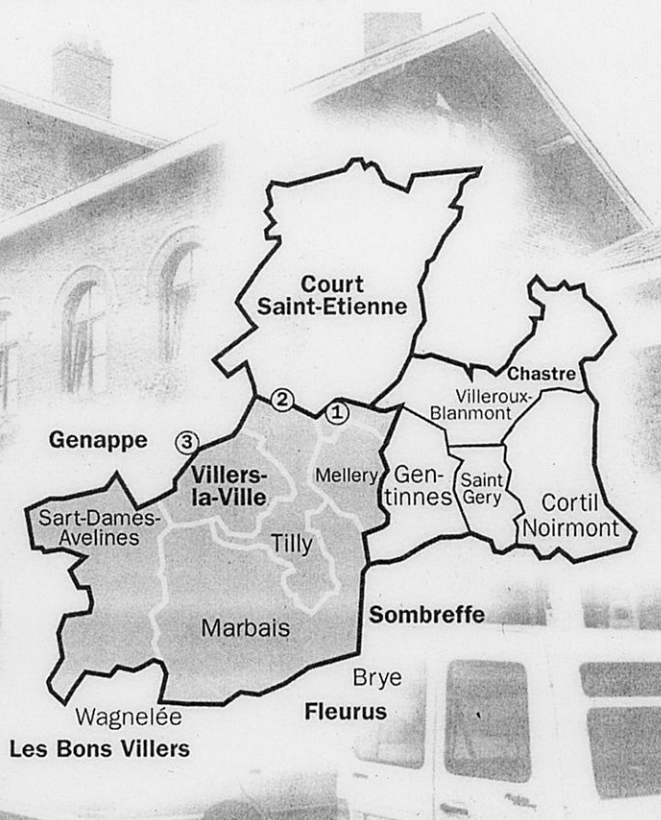
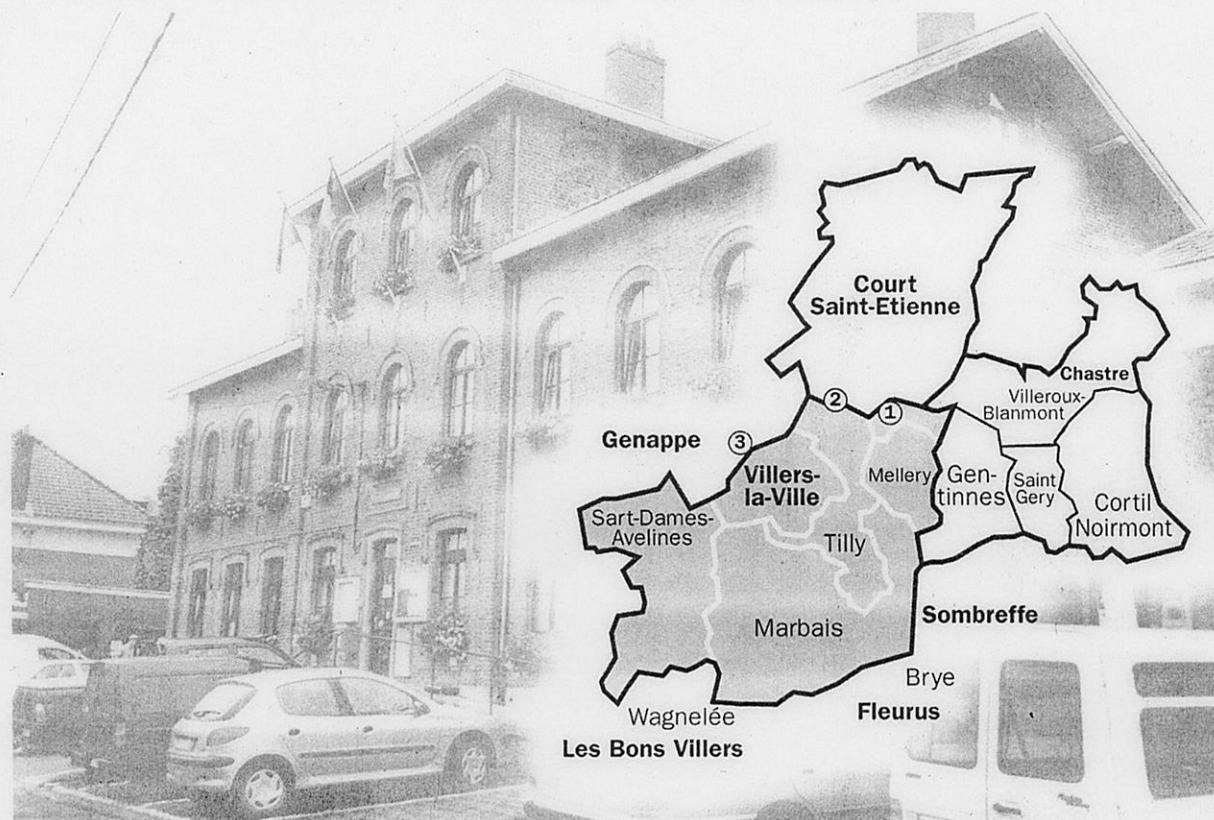
Mais Jean Hannon a déployé une activité hors du commun pour supplanter Marbais et asseoir définitivement la réputation de ses ruines.

C'est Raymond Langendries, alors secrétaire général du PSC, qui assurera le suivi en demandant à Joseph Michel « d'accorder une bienveillante attention à ce problème. »

Quant à Albert Lebrun, il se résoudra enfin à prendre la plume le 22 août 1975. Joseph Michel lui répondra que les arrêtés royaux étaient déjà à la signature du Roi...

HISTOIRES DE FUSIONS • Villers-la-Ville

Marbais dut s'effacer devant le prestige des ruines



Le hameau de Haute-Heuval rejoint Mellery et la fusion de Villers-la-Ville (1). Histoire de regrouper en une seule commune l'ensemble des ruines, Villers-la-Ville réclame le bois Sainte-Catherine à Court-Saint-Etienne (2) et les bois d'Hez et de Bérinnes à Baisy-Thy (3).

Le pourquoi du comment

Début février 1975, Joseph Michel, ministre de l'Intérieur, propose, sous le nom de Marbais, la fusion de Marbais, Mellery, Sart-Dames-Avelines, Tilly et de Villers-la-Ville.

Il propose également le détachement du hameau de Haute-Heuval (Gentinnes), très proche de Mellery, pour le joindre à cette fusion. Finalement, le gouvernement préféra donner le nom de Villers-la-Ville à cette nouvelle entité.

Pourquoi ?
Marbais était la plus peuplée des cinq communes, mais la notoriété internationale des ruines de l'abbaye cistercienne plaide pour le maintien du nom de Villers-la-Ville.

Comment ?
Jean Hannon, bourgmestre de Villers-la-Ville, va être appuyé dans son combat par le Syndicat d'Initiative, la maison des arts du Goddarch, le Touring Club de Belgique et de nombreux ministres nationaux. Quand, en août 75, Marbais réagira enfin à la manœuvre, il sera trop tard.

Brèves de fusion

Les ruines pour 7 000 F

Il n'y eut aucune fusion antérieure aux grandes manœuvres de 1977 dans le grand Villers-la-Ville. Notons seulement que jusqu'à la fin du XIX^e siècle, la commune de Tilly s'étendait sur une grande partie des ruines de l'abbaye et remontait même jusqu'au boulevard Neuf.

Une loi fut donc votée au Parlement le 4 avril 1898, cédant 123 hectares à Villers-la-Ville pour une indemnité de 7 000 F (de l'époque). La petite histoire dit que Tilly investit ce petit pécule dans ses écoles communales.

Les élections de 1970

Villers-la-Ville. Associé aux chrétiens depuis 1965, Michel Mathy (PLP) remporte les élections de 1970. Le groupe libéral gagnant un siège sur les chrétiens et un autre sur les socialistes. Il rate de peu la majorité absolue et voit s'allier contre lui les deux listes rivales. Jean Hannon (PSC), agriculteur à la ferme Speeckaert, devient bourgmestre et prend au collège deux socialistes : l'ancien bourgmestre Gaston Tournay (de 47 à 64) et Yves Lebon.

Marbais. Après avoir succédé, en 1965, au bourgmestre Nicolas Goffaux, Paul Lebrun (PSC) remporte en 1970 une majorité absolue de huit sièges

sur onze. Collège : Marcel Hannot et Alexis Delstanche.

Mellery. Longtemps chasse gardée de la famille Pinchart, la commune de Mellery tombe entre les mains de Raymond Wilmet (PSB), échevin depuis 1947. Il remporte six sièges sur sept et s'associe au collège avec Narcisse Evrard (PLP) et Maurice Begon (PSB).

Sart-Dames-Avelines. Paul Delbroeck (PSC) et sa liste d'intérêts communaux rafle six sièges, contre trois aux socialistes de Paul Elskens. Collège : Roger Masson et Maurice Richard (PLP).

Tilly. Maurice Desplat avait entamé sa carrière politique au PSB. En 1970, avec une liste d'intérêts communaux où il se présente comme indépendant, il conserve sa majorité absolue à huit petites voix près. Collège : Raymond Lagneaux et André Servais.

Les deux Heuval

Basse-Heuval est un hameau de Tilly et Haute-Heuval (une dizaine de maisons, 37 habitants et 152 hectares) était sur Gentinnes... Mais tous deux étaient fort proches, socialement et géographiquement, de la commune de Mellery.

En janvier 1975, une délégation de Haute-Heuval vient remettre une pétition à l'échevin Narcisse Evrard pour demander leur rattachement à Mellery. Leur cause fut entendue par le ministre Michel.

En 1146, les seigneurs de Marbais donnèrent des terres aux moines de Clairvaux pour fonder l'abbaye de Villers. Ils n'en furent pas récompensés...

Entre février et août 1975, en Brabant wallon, alors que le débat faisait rage sur les fusions de communes, Marbais et Villers-la-Ville disputent la course en tête. Avec les témoignages de Marcel Hannot, Françoise Lavry-Pinchart, Michel Mathy et Hubert Druet, les journaux et les archives inédites du ministre Joseph Michel.

Projets d'extension

Quand le ministre Joseph Michel envoie ses propositions de fusions à Tilly, Marbais, Mellery, Sart-Dames-Avelines et Villers-la-Ville, personne ne se montre surpris. Cela faisait quelques années que ces cinq petites communes de la vallée de la Thyle, totalisant 7 000 habitants étaient déjà quasi « mariées ».

Certains, les libéraux notamment, avaient rêvé d'y associer les localités de Brye et de Wagnelée (aujourd'hui sur Fleurus), histoire de réunir l'ensemble des partenaires de l'intercommunale des eaux de la vallée de la Thyle (IEVT), fondée en 1941.

Mais le plan Michel était déjà bouclé en Hainaut et sauf exception (à Noville-sur-Mehaigne, du côté de Perwez), les

frontières brabançonnes restèrent intangibles.

D'autres encore voulaient profiter de l'opération pour regrouper, dans la nouvelle entité, l'ensemble du bloc forestier autour des Ruines. En effet, dans un rayon de deux kilomètres autour de l'abbaye se retrouvaient Villers-la-Ville, Tilly, Baisy-Thy (Bois d'Hez et de Berinnes), Gentinnes (Bois de Haute-Heuval) et Court-Saint-Etienne (bois Sainte-Catherine).

Droit d'aînesse

Pas de surprise non plus pour le nom de la commune. Marbais, en 1975, comptait alors 1 000 habitants de plus que sa voisine villeroise et ses origines remontent à 970, première trace d'une seigneurie de Marbais dont la dernière descendante, Jeanne, s'éteignit en 1610.

Marbais sera la première, le 7 mars 1975, à réunir son conseil communal pour rendre un avis sur la proposition du ministre de l'Intérieur. Une note d'une vingtaine de pages, très fouillée, est présentée. Le bourgmestre Lebrun y passe au crible les arguments, d'ordre historique ou folklorique, qui plaident pour le maintien du nom de Marbais dans la nouvelle entité.

Bon prince il conclut : « Il convient dès lors d'associer ces deux noms en gardant leur signification réelle. La nouvelle commune s'appellera Marbais tandis qu'au plan touristique le site de l'abbaye garderait l'appellation d'abbaye de Villers-la-Ville. »

Le retour de l'ordre nouveau ?

À Villers, où le conseil se réunit le 20 mars, l'opposition ne fait pas dans la dentelle.

La majorité rouge-romaine fait adopter, par cinq voix contre quatre, leur adhésion au Plan Michel (à l'exception du nom de la future commune, bien sûr).

Emmenés par Michel Mathy, les conseillers libéraux tentent en vain de faire adopter une motion refusant toute fusion aux motifs que les conseillers communaux, élus en 1970, n'avaient pas reçu un mandat de leurs électeurs pour supprimer leur entité communale et que l'ordre nouveau, « de funeste mémoire », avait imposé semblable suppression sous le régime de l'occupation ennemie.

Non à la fusion !

Sart-Dames-Avelines embraya le 21 mars et, à l'unanimité, s'oppose à la fusion. Les sartoises n'y voient vraiment aucun intérêt : des travaux importants de voirie sont en cours (en 18 ans, toutes les routes auront été refaites), les bâtiments communaux ont été restaurés, les comptes sont en boni et la fiscalité communale est peu élevée. Mellery et Tilly, qui se réuniront les 25 et les 28 mars, aligneront leurs décisions sur celles de Villers-la-Ville : Marbais est isolée.

Amertume

À partir de là, Jean Hannon, bourgmestre de Villers-la-Ville, va littéralement s'imposer dans le débat, écartant toutes les prétentions marbaisiennes.

HISTOIRES DE FUSIONS • Le livre

Le 1^{er} janvier 1977, 27 communes sans effusion

Réservez dès maintenant l'ouvrage reprenant l'ensemble des chroniques consacrées à l'histoire des fusions de communes en Brabant wallon. De nombreux textes, archives et annexes inédits dans un ouvrage de 300 pages, publié par les Éditions Rencontres, en partenariat avec Vers l'Avenir.

La souscription est ouverte au prix de 20 € (au lieu de 25 €).

Renseignements et réservation :

Éditions Rencontres
« 27 communes sans effusion »
19 rue de Bomal - 1315 Glimes

010 / 88 12 13.
Email : ed.rencontres.asbl@brutele.be
Compte : 191-3549082-12

Vers les élections

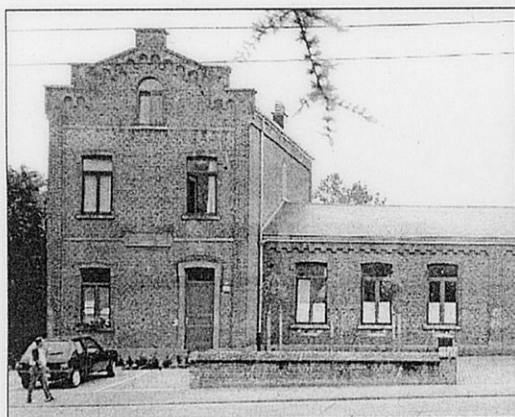
La décision tombe en juillet 1975, strictement conforme au Plan Michel. En guise de dédommagement, on promet à Marbais qu'elle abritera la future maison communale.

Aux élections d'octobre 1976, les trois bourgmestres PSC remportent six sièges. Jean Hannon fait le ménage autour de lui : Paul Delbroeck, maître de Sart-Dames-Avelines, réalise le meilleur score en voix de préférence mais suspecté par ses colistiers d'avoir négocié en secret, il est désavoué et rejoint l'opposition. Albert Lebrun n'est plus intéressé par la gestion communale.

À force de reporter la décision ou de suspecter la salubrité des bâtiments de Marbais la majorité PSC-PS réussit finalement à implanter les services communaux à Villers-la-Ville. Michel Mathy prolonge son bail dans l'opposition : fidèle au phénix des armoiries villeroises, il attend patiemment l'heure de sa première résurrection politique.

Stéphane VANDEN EEDE

QUE SONT DEVENUES LES MAISONS COMMUNALES ?



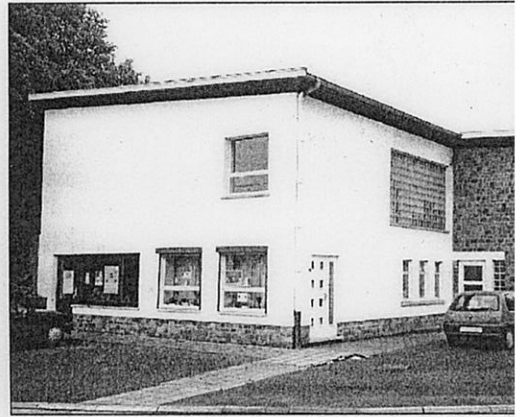
À Mellery, l'ensemble des bâtiments communaux, en ce compris les classes et anciens logements des instituteurs, a fait place à des appartements sociaux. RW 046663



À Sart-Dames-Avelines, les locaux de l'ancienne maison communale ont été réaménagés en appartements pour sans-abri. RW 046660



Marbais, qui espérait accueillir le siège de l'administration de l'entité créée en 1977, a vu sa maison communale mise à la disposition du CPAS de la nouvelle entité. RW 046665



À Tilly, partageant le sort d'innombrables anciennes maisons communales, c'est une école qui occupe désormais les lieux. RW 046662